

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juin 2002

Québec, le 12 juillet 2002

Madame Nadine Pirotte
Directrice générale
Collège de Bois-de-Boulogne
10 555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec) H4N 1L4

**Objet : Complément d'information au suivi de l'évaluation du programme
*Techniques administratives***

Madame la Directrice générale,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 18 juin 2002, des informations complémentaires qui répondent à la recommandation du rapport d'évaluation du programme *Techniques administratives*. Elle a constaté que les actions entreprises s'intègrent aux travaux d'implantation du nouveau programme *Techniques de comptabilité et de gestion*.

En vue d'assurer la cohérence du programme, la Commission note que l'équipe programme a développé un logigramme de cours et que la progression des apprentissages est assurée à l'aide d'un logigramme des compétences. Des liens entre les disciplines contributives et la discipline principale du programme sont créés par des cours-pivot en gestion de projets réels et par la pratique du coenseignement (*team-teaching*) dans certains cours. Une conseillère pédagogique du Service de développement des programmes apporte un support aux enseignants dans la planification des nouveaux cours. Elle contribue à la diffusion d'une vision commune du programme par ses interventions sur l'adéquation des contenus des cours et des évaluations des apprentissages.

De plus, certaines suggestions de la Commission, formulées lors de l'évaluation du programme *Techniques administratives*, sont prises en compte dans les travaux d'implantation. Notamment, en ce qui concerne la systématisation des liens entre les

étudiants, les diplômés et les employeurs et l'intégration maximale des technologies de l'information et des communications (TIC).

La Commission considère que la prise en compte des éléments de la recommandation dans les travaux d'implantation du nouveau programme devrait assurer la cohérence de sa mise en œuvre.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Jacques L'Écuyer